



## PAVILLON ISAAC-VANDANDAIGUE

### Critères d'admissibilité et d'utilisation

---

#### Critères d'admissibilité

- Coordonnées de la personne contact;
- Descriptif ou synopsis du projet;
- Nombre de personnes représentant la formation ou l'organisme;
- Public cible;
- Durée de l'activité;
- Activité offerte gratuitement aux citoyens;
- Les artistes ou les organismes devront offrir leur activité gratuitement. De son côté, la Ville s'engage à leur offrir un lieu de visibilité ainsi que des outils promotionnels municipaux;
- Devis technique (liste des besoins et équipements);
- Dans le cas des formations musicales (formation musicale privilégiée : duo, trio, quatuor ou au sein d'un groupe d'au plus six (6) personnes), fournir un dossier de présentation ainsi que des extraits du travail artistique (CD, DVD, lien internet, fichier MP3, etc.).

#### Critères d'utilisation

- Seuls les dossiers retenus par le comité de sélection seront autorisés à faire des rencontres, activités et présentations au pavillon Isaac-Vandandaigue à la date qui aura été convenue;
  - Aucune boissons alcoolisées ne seront acceptées sur le site;
  - Assurer la responsabilité de son matériel, à ses propres risques, et payer les frais d'assurance contre le vol ou les dommages qui pourraient survenir durant le montage, l'activité ou le transport;
  - Se rendre responsable de tout dommage causé par sa faute ou celle de ses utilisateurs, tant aux biens qu'aux locaux du locateur, pendant toute la durée de l'activité;
  - Ne pas apposer quoi que ce soit sur le mur, les poutres du pavillon sans le consentement du locateur, ni effectuer des changements ou modifications aux installations matérielles des lieux ou aux biens;
  - Aviser le locateur de toute détérioration aux biens ou aux locaux pendant la durée de l'activité;
  - Ne pas sous-louer ou prêter le local à un tiers;
  - Libérer les lieux de son matériel, équipement de musique ou autres, immédiatement après l'utilisation;
  - Remettre les lieux ou biens dans le même état de propreté et de fonctionnement qu'ils ont été reçus;
  - Remiser tous les déchets cumulés lors de l'activité;
  - Les flammes nues (chandelles ou autres) sont interdites;
-